

ORAISSON^{mag'}

NUMÉRO 11
NOVEMBRE 2023



ZOOM

Un Noël magique à Oraison



DOSSIER

Parc photovoltaïque : place à la concertation

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

La Commune, sur la volonté du maire Benoît Gauvan, met à disposition des usagers, une conseillère numérique, afin d'aider dans les démarches informatiques. Mélanie Laborde reçoit le public dans le bureau à côté de la Poste.

Pour la contacter : 06 03 28 27 94
conseiller.numerique@mairie-oraison.fr



Conseil vétérinaire

Cette période est celle de la mue et les poils tombent comme les feuilles des arbres ! Il convient donc de brosser quotidiennement chiens et chats et ne pas oublier de tondre si besoin les boules compactes de poils qui se forment souvent et qui sont de véritables nids à parasites, sans compter l'inconfort qu'elles procurent. Compléments alimentaires, mais aussi un filet d'huile de colza ou quelques paillettes de levure de bière que l'on trouve au rayon diététique peuvent aussi aider à recouvrer un poil sain. Si l'on emmène Poppy (notre photo) aux sports d'hiver, ne pas oublier de protéger ses coussinets avec un onguent ou une lotion tannante. Et puis surtout, alors que Noël approche, ne donnez jamais de chocolat à nos animaux de compagnie. Il s'agit d'un véritable poison pour eux qui peut entraîner des troubles neurologiques, cardiaques et gastro-intestinaux pouvant aller jusqu'à la mort !

Delphine DAST, clinique vétérinaire,
 Avenue Charles Richaud - 04 92 79 91 02



Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30/12h - 13h30/17h
 Les mardis, mercredis et vendredis : 8h/12h - 13h30/17h
 Le jeudi : 8h/12h - 13h30/18h30
 04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, le service urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

- services.techniques@mairie-oraison.fr
 04 92 79 43 00
- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77
- ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80
- Logiah 04 : permanences pour OPAH tous les mardis après-midi sous le kiosque

Plateforme de rénovation énergétique et conseil architectural :

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie. Prise de rendez-vous :

- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

La police municipale : 04 92 77 43 59

Service Jeunesse :

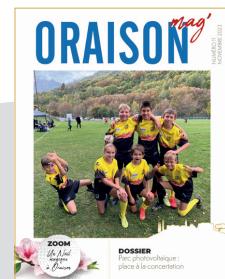
Du lundi au jeudi 8h/12h - 13h30/17h30

Le vendredi 8h/12h.

- secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr
 04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis et jeudis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



Journal municipal de la ville d'Oraison :

Directeur de publication : Benoît Gauvan

Tirage : 3500 exemplaires

Distribué par : Durance Diffusion

Conception graphique : Autrementdit

Crédit photo : service communication

Impression : Imprimerie de Haute-Provence : 04 92 79 97 17 - La Brillanne.

Sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison

22, rue Paul Jean

04700 Oraison

Tél : 04 92 70 77 77

www.oraison.fr

Ville d'Oraison





Benoît Gauvan
Maire d'Oraison



UNE GESTION RIGOUREUSE ET DES PROJETS

Chères Oraisonnaises, chers Oraisonnais,
Dans quelques semaines, nous nous retrouverons pour la cérémonie officielle des vœux.

Votre magazine municipal est un des liens privilégiés qui nous permet de vous informer sur la vie communale, associative, économique et culturelle de notre ville à la campagne.

Depuis trois ans, l'équipe municipale et moi-même consacrons beaucoup de temps à notre mission d'élus, bien souvent au détriment de nos vies de famille ou de nos loisirs. Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour remercier ce groupe qui m'accompagne.

Malgré tous les efforts des élus et des agents, l'équilibre financier de notre ville reste fragile. L'explosion des coûts de l'énergie et des matières premières masquent toutes les économies de consommation réalisées, à l'image des moins 15% réalisés sur la consommation électrique.

D'autre part, l'augmentation des impôts que vous avez constatée, je tiens à le préciser, n'est pas de notre fait; car malgré la conjoncture, nous avons décidé de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière. En 2024, nous continuerons à avoir une gestion rigoureuse des deniers publics pour maintenir une offre de service de qualité et répondre à nos engagements de campagne.

Malgré les difficultés nous continuons à travailler sur des projets d'aménagement et de réhabilitation tournés vers l'avenir et la transition écologique.

La place Itard, le parc Flora, les travaux de façade de l'église ou encore les aménagements routiers du chemin du Bac et du cimetière en sont les premières réalisations concrètes. La Maison de santé, l'agrandissement de l'école Léonie-Etienne et le pôle urbain sportif rythmeront cette nouvelle année qui s'annonce.

Nous sommes conscients de vos nombreuses attentes et restons concentrés sur notre mission. On entend souvent les femmes et les hommes politiques dire que le mandat de maire est le plus beau des mandats, ces trois années passées à votre service m'ont prouvé qu'ils avaient raison.



Après les festivités de Noël rendez-vous le 12 janvier à 19h salle de l'Eden pour la cérémonie des vœux.

BONNE RETRAITE

M. Pelagio !

Il y a désormais 26 ans que Jean-Pierre Pelagio fait partie du personnel communal. Il vient de faire valoir son droit à la retraite. Figure emblématique des services techniques, JPP a de quoi s'occuper puisqu'il préside également l'association qui gère les courses hippiques d'Oraison.

Benoît Gauvan l'a remercié pour ces 26 ans consacrés au service public et s'est dit heureux de travailler avec lui depuis trois ans. On lui souhaite bien évidemment une excellente retraite !



CÔTÉ COMMERCES

DU NOUVEAU CHEZ MAËLLE PIZZA

Pour donner une nouvelle vie à son commerce, Rémi a fait un choix audacieux : une transformation complète de la devanture. Cet investissement a été rendu possible en partie grâce à une précieuse subvention de la DLVA « le fisac ». Mais derrière ce renouveau se trouve une véritable équipe soudée. Rémi n'est pas seul dans cette aventure. Son père Richard, un maître pizzaiolo ayant dirigé ce commerce pendant 9 ans, apporte son expertise. Le commerce de surcroit privilégie les produits frais provenant de producteurs locaux. Bientôt une ouverture le midi sera effective et l'offre de salades sera élargie répondant ainsi à ceux qui préfèrent une option plus légère.

Enfin, la zone de livraison s'étendra pour offrir à davantage de gourmands la possibilité de déguster les créations de Maëlle Pizza. Avec une équipe dévouée, des produits de qualité et une vision d'avenir, Maëlle pizza est en passe de devenir une référence incontournable pour les gourmets.



Ophélie Robert DE CONSEILLÈRE CLIENTÈLE EN BRICOLAGE À ENTREPRENEUSE ÉCO-RESPONSABLE EN AÉRO GOMMAGE.

Changer de cap professionnel n'est jamais une décision facile à prendre, mais pour Ophélie, c'était une étape nécessaire après avoir travaillé pendant six ans dans un magasin de bricolage. Elle avait soif de quelque chose de différent en phase avec la préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'est née son aventure entrepreneuriale. Après des recherches approfondies et une quête pour trouver la meilleure manière de mettre en œuvre son nouveau projet, Ophélie s'est tournée vers l'Aéro-gommage.

Cette technique qu'elle a découverte en Lorraine, permet un décapage écologique sur tout type de support. Elle repose sur la projection d'un mélange d'abrasif naturel ou recyclé avec de l'air à basse pression. Ce processus offre de multiples avantages, dont la capacité à rénover et à réutiliser des objets, en particulier des meubles, tout en adoptant une approche respectueuse de l'environnement. Ophélie contribue à donner un sens à sa reconversion en adoptant une méthode écologique qui s'aligne avec les préoccupations croissantes de notre société en matière de durabilité.

URBANISME

STATIONNEMENT & *arrêt minute*

Les « Arrêts minute » sont des stationnements délimités en couleur verte dans différents endroits de la ville. Sur ces emplacements, les automobilistes peuvent stationner au maximum 10 minutes. Il est obligatoire de déposer un disque signalant l'heure d'arrivée. Rappelons que les arrêts minutes sont opérants 365 jours/an et 24h/24. Tout dépassement du temps de stationnement est sanctionné par une amende de 35€.



UN CIMETIÈRE *embelli*



Les bénévoles des « Amis du champ du repos » prêtent main forte aux espaces verts de la ville afin d'entretenir un cimetière, dans lequel désormais, comme vous le savez, toute utilisation de produits herbicides est interdite. Des plantations et des fresques décoratives ont été installées sous la vigilance de la seconde adjointe au maire Marion Marchal. Les améliorations se poursuivent.



N°1

L'EDITO

Agir pour lutter contre le changement climatique

Après un été et une fin d'été qui viennent nous rappeler l'urgence d'agir, c'est tout le territoire de DLVAgglo qui est appelé à se mobiliser en faveur de la transition énergétique. Investir massivement dans les énergies renouvelables apparaît comme un des moyens d'action les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique et sécuriser notre avenir face aux incertitudes du monde. La transition énergétique est l'un des grands enjeux de DLVAgglo, et dans cette transition, compte tenu du climat de notre région, les panneaux photovoltaïques jouent un rôle majeur. Pour accompagner cette transition, nous avons sélectionné, avec les communes, des sites publics pouvant accueillir des parcs photovoltaïques. Parmi ces sites, celui du Bois Saint Martin sur la commune d'Oraison se veut ouvert à l'investissement citoyen.

Projet de parc
photovoltaïque à Oraison

JOURNAL DE LA CONCERTATION



Ce journal constitue le bulletin régulier de l'avancée de ce projet et de la concertation qui participera à son élaboration. Et pour commencer, nous verrons dans ce premier numéro pourquoi ce parc photovoltaïque vise l'exemplarité environnementale et citoyenne. Il vous donnera également les informations sur la concertation à venir, afin de partager avec vous les ambitions de ce projet et d'en dessiner les contours ensemble.

Jérôme Dubois,
Vice-Président délégué
à l'Aménagement du
Territoire, aux Mobilités
douces et à la Transition
Énergétique DLVAgglo

Des projets issus d'une réflexion à l'échelle de DLVAgglo

Le projet Hygreen a été saisi comme une opportunité pour mettre en œuvre la transition énergétique à l'échelle de notre agglomération. Ainsi, au niveau intercommunal et conjointement avec les services de l'État (DDT, DREAL) et les parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, un travail a été mené depuis plusieurs années pour identifier des sites publics pouvant accueillir des parcs photovoltaïques au sol respectueux de l'environnement. Cette analyse s'est faite au regard des enjeux de biodiversité, de risques, de patrimoine, de paysage et forestiers. Sur les plusieurs milliers d'hectares étudiés, seuls quelques centaines répondent à ces exigences. Des premières municipalités se sont portées volontaires pour développer ces projets : Allemagne-en-Provence, Corbières-en-Provence, Oraison, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon.

Ces sites ont été soumis à des entreprises spécialisées dans le développement de parcs photovoltaïques au sol afin de sélectionner les projets qui correspondaient le mieux à nos attentes. Ceux de CVE et d'Energie Partagée pour Oraison, et d'Engie Green pour les autres communes, ont été jugés les plus pertinents pour initier cette nouvelle démarche de production d'énergie renouvelable à l'échelle de notre agglomération.

Le Plan Paysage Transition Energétique (PPTE), financé par l'ADEME, poursuit cette réflexion sur l'ensemble des terrains publics et privés afin d'établir ensemble la planification de la transition énergétique sur notre territoire, en concertation avec la population.

Le parc photovoltaïque du Bois Saint-Martin

Les chiffres clés du projet

Production
34 GWh/an

CO₂ évitées
1470 Teq CO₂/an

Puissance
22 MWc

Équivalent conso électrique annuelle
15 000 hab.

Surface prévisionnelle
22 ha



Zone d'étude d'impact et de faisabilité du projet de parc solaire au Bois Saint-Martin

zone verte = zone étudiée correspondant à 30 ha pour un projet d'une emprise maximale de 22 ha

L'environnement : un facteur déterminant pour réaliser le projet

Le développement d'un tel parc photovoltaïque nécessite une approche minutieuse qui commence par une étude d'impact environnemental. Celle-ci a vocation à dresser l'état initial de l'environnement du projet au travers de 4 différents volets :

Le milieu physique : climat, topographie, géologie, hydrologie, risques naturels...

Le milieu naturel : identification exhaustive de l'écosystème forestier existant et cartographie de la flore et la faune locales

Le milieu humain : démographie, activités économiques, servitudes et contraintes, acoustique, qualité de l'air, ...

Le volet paysager et patrimoine

L'analyse poussée de ces quatre volets définira les contours du parc photovoltaïque. L'objectif est de minimiser les répercussions négatives sur l'environnement tout en maximisant les bénéfices de cette source d'énergie renouvelable. Selon les résultats obtenus, des actions de compensation pourront être proposées afin de restaurer l'environnement affecté. Un plan de suivi environnemental à long terme pourra également être mis en place.

Trois cabinets d'experts indépendants réalisent ces études : MDTA pour l'étude d'impact environnemental et son volet naturel, Artifex pour le volet paysager et Citéo pour l'étude hydraulique.

Calendrier prévisionnel du projet

2023

Etudes

2024

Concertation & Dépôt des autorisations administratives

2025

Instruction administrative et enquête publique

Fin 2025

Obtention des autorisations administratives

Fin 2026

Début de la construction du parc photovoltaïque

Fin 2027

Mise en service du parc

L'intégration écologique et paysagère du projet :

cet atelier veut tout d'abord partager l'expertise environnementale produite par l'étude d'impact. L'atelier devra ensuite définir les mesures de réduction et éventuellement de compensation qui doivent être mises en œuvre pour que le projet soit du mieux possible intégré à son environnement.

Le déploiement de la transition énergétique à Oraison et sur le territoire de la DLVA :

ce parc photovoltaïque va produire de l'énergie d'origine renouvelable. Il va également apporter des retombées économiques nouvelles pour le territoire. Ces moyens supplémentaires vont ainsi permettre la mise en œuvre de nouveaux projets en faveur de la transition énergétique. Cet atelier visera à recueillir votre avis sur ces projets, ainsi que vos propositions pour imaginer un territoire zéro carbone à horizon 2050.

Une concertation attentive aux attentes locales

La concertation souhaite tout d'abord informer la population et les acteurs locaux de l'avancée du projet tout au long de sa réalisation. **Des réunions publiques seront organisées** aux principales étapes de son élaboration. Elles mobiliseront les experts et les institutions responsables afin de répondre aux questions de chacun et d'apporter toute la connaissance liée au projet. Ces réunions permettront également de s'inscrire aux ateliers thématiques qui approfondiront certains aspects du projet. Ces ateliers seront l'occasion de recueillir les avis et les propositions du public. Ils porteront sur :

Une forêt à réinventer à Oraison :

notre forêt accueille aujourd'hui des usages variés (VTT, randonneurs, chasseurs, véhicules motorisés) parfois difficilement conciliables ; la forêt est aussi de plus en plus exposée au risque incendie. Le projet de parc photovoltaïque au sol, parce qu'il prend place en forêt et qu'il apporte des moyens supplémentaires à la collectivité, pourrait constituer une opportunité de reconquête de nos espaces forestiers. L'atelier veut rassembler les différents acteurs intervenant en forêt, usagers et gestionnaires, pour construire ensemble des actions qui concilient les usages et rendent davantage résiliente la forêt au changement climatique.



PAROLE D'ACTEURS

Thierry Sedneff, Adjoint à l'urbanisme d'Oraison

RP La commune d'Oraison a déjà, par le passé, franchi le pas de la transition énergétique par la création de l'usine hydroélectrique sur son territoire. Nous faisons également un choix fort pour participer à cette nouvelle transition cruciale au regard du contexte actuel de crise et de dérèglement climatique. Les recettes de ce parc serviront à financer des projets en faveur de la transition écologique et du développement durable. Nous réalisons ce projet de Parc photovoltaïque en partenariat avec DLVAgglo et le groupe CVE. Energie Partagée portera l'investissement citoyen et la concertation. La participation des Oraisonnais y compris des associations est primordiale pour une prise de conscience et une appropriation collective de ce projet.

Philippe Souder, Association EcoRaison

RP Nous sommes mal à l'aise sur ce projet tant nous sommes loin d'une réelle concertation. La concertation est un processus complet (d'information, de consultation, de contribution) visant à la participation du citoyen au processus de décision. Décidé depuis de nombreuses années, ce projet n'a fait l'objet d'aucune consultation préalable de la population. L'appropriation d'un projet et la concertation ne se résument pas à présenter une intégration paysagère. Sur quelle programmation locale repose ce projet ? Existe-t-il d'autres solutions à l'étude ? Notre association, EcoRaison, attachée à la préservation de l'environnement, et consciente de tous les enjeux, restera vigilante sur le développement de tels projets, en défendant un réel processus de concertation dans lequel le citoyen peut peser. Nous avons été entendus... seront nous écoutés ? Nous attendons plus.

Michel Ingrand, Responsable de l'unité territoriale de Manosque, Office national des forêts

RP L'Office national des forêts, en tant que gestionnaire des forêts domaniales et des forêts des collectivités doit répondre aux besoins de la société vis-à-vis des forêts du territoire. Production de bois, préservation de la biodiversité et de l'environnement, protection contre les risques naturels, accueil du public... Une nouvelle demande voit le jour actuellement, celle d'accueil de centrales photovoltaïques. Pour répondre à cette demande sans mettre en danger les autres usages de la forêt, l'ONF doit travailler avec les collectivités concernées et les opérateurs pour écarter les zones concentrant des enjeux importants et essayer d'orienter le projet vers des secteurs de très faibles enjeux forestiers. Nous essaierons de guider le projet plutôt vers des forêts récentes, issues de reconquête d'anciens espaces agricoles ou pastoraux sur lesquels la reconstitution forestière n'est pas complète, ou sur des secteurs où la forêt a bien du mal à s'implanter ou se développer en raison de conditions stationnelles difficiles. Bien entendu, cet usage très particulier ne doit concerner qu'un très faible pourcentage de nos forêts.

Qui est Énergie Partagée ?

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7500 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 33 millions d'euros dans 117 projets.

Qui est CVE ?

Crée en 2009, CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables qui défend un modèle d'énergie décentralisée, au plus proche des besoins des territoires et qui favorise les circuits courts. Auprès des collectivités, des entreprises et du monde agricole, CVE apporte son expertise sur toute la durée de vie de ses projets d'énergies renouvelables, pour leur développement, leur financement, leur construction, et jusque dans leur exploitation dans la durée. Entreprise à mission depuis 2022, CVE vient également d'être certifié B Corp, prestigieux label RSE international qui certifie le respect de normes sociales et environnementales très élevées.

BILAN DE MI-MANDAT

Commerce ET VIE ÉCONOMIQUE

Un adjoint en charge du cœur de ville.	Fait
Créer un espace de « co-working » en centre-ville.	Études en cours avec la DLVA.
Proposer des boutiques éphémères et accueillir des boutiques tests avec des baux de courte durée et des loyers adaptés, avec un objectif à terme : « zéro rideaux baissés ».	Vacance commerciale en baisse constante. Beaucoup de demandes. Étude Shoppin' dans le cadre de « Petites Villes de Demain » définissant une feuille de route.
Mettre en place des actions de marketing pour valoriser nos atouts dans l'agro-alimentaire.	Participation, avec DLVA, à de nombreux forums et salons, réflexion sur le marketing territorial avec le dispositif « Petites Villes de Demain ». Actions sur le long terme.
Favoriser l'installation de jeunes entreprises à Oraison. Pour cela, créer une pépinière d'entreprises qui permette aux nouveaux venus de sécuriser leur installation	INITIATIVE ALPES PROVENCE assure une permanence les 1 ^{er} et 3 ^e mardi du mois pour accompagner les porteurs de projets. Semaine de l'entreprenariat, avec la venue du bus de BPI France.
Développer une éco-zone qui préserve les commerces du centre-ville. Objectif « zéro déchets ».	Étudié dans le cadre du nouveau PLU. Signature d'une convention avec un éco-organisme pour la collecte et le tri des mégots (fin 2023) Actions de prévention pour le zéro plastique.
ET AUSSI	
	RÉNOVATION DE LA PLACE ITARD Désimperméabilisation, piétonnisation et accessibilité
	MARCHÉ DES PRODUCTEURS
	CUISINE DE RUE le lundi
	SAPINS DE NOËL offerts à chaque commerçant
	CHÉQUIERS AVANTAGE
	BONS DE NOËL POUR LES AÎNÉS
	CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE dans le cadre du plan de relance, avec une prise en charge de 80% par l'État.
	CENDRIERS offerts aux commerçants





URBANISME

Analyser l'ensemble des contraintes liées au PLU et effectuer les études complémentaires demandées	Lancement de la révision du PLU effectué en décembre 2022.
Créer un écomusée de l'amande.	Ce projet reste au cœur de notre réflexion sur la valorisation de la production locale.
Accélérer le réaménagement urbain.	Après la place Itard, la réalisation par tranche de l'Écoquartier permettra le réaménagement de toutes les places.
Développer des voies pédestres et cyclables, avec mise à dispo de parcs râteliers à vélo, sécurisés et couverts.	Inclus dans le projet « Traversée de ville ». Parcours VTT en cours d'élaboration. Pose de racks à vélos (Lac, Mairie, Médiathèque) en cours de déploiement. En 2024, lancement d'un schéma des mobilités douces (liaison douce La Brillanne-Oraison).
Rationaliser le stationnement en centre-ville, notamment pour les PMR.	Augmentation des places PMR en centre-ville et au Lac. Etude de nouveaux parkings dans le projet Ecoquartier..
Nettoyer et entretenir le cimetière pour qu'il devienne un lieu de biodiversité	Embellissement avec les bénévoles des « Amis du Champ du repos ». Jardin du souvenir, fresques décoratives et numérotation originale des concessions. Plantations et cairn aux Escarranches. Portails repeints. Jachère fleurie semée en 2024.
Aménager le boulodrome (sol, bancs et casiers) et créer un jeu de boules en centre-ville	Des bancs ont été fixés autour du boulodrome et du sable a été déposé sur le terrain route du Castellet. Des jeux de boules en centre-ville sont prévus dans « Petites Ville de Demain ».
Créer un Ecoquartier.	Phase étude terminée fin 2023. Conclusions présentées en réunion publique avant la fin de l'année.
Respecter les obligations de la loi SRU en matière d'habitat social.	Le travail étroit avec les services de l'État (DDT) a permis la renégociation des quotas imposés par la loi. Amélioration des projets en cours.

SOCIAL/SANTÉ

Ouvrir un pôle santé/social en partenariat avec l'ARS regroupant les acteurs du social et les praticiens (généralistes, spécialistes, sages-femmes etc.)	Création d'un groupe de travail avec les professionnels de santé, constitués en SISA (Société interprofessionnelle de Soins Ambulatoires). Projet validé par l'ARS. Objectif : construction du bâtiment abritant le CCAS, le CMS, l'ADMR et 15 cabinets, avant la fin du mandat.
Aller à la rencontre des jeunes médecins	Un appartement communal a été mis à disposition des stagiaires de santé (internes, kinés, infirmiers...). Un médecin s'est formé pour être tuteur de stages pour les internes.
Étudier la possibilité de salarier un médecin.	Pour le moment, nous privilégions le projet de Maison de santé.
ET AUSSI	Réaménagement du CCAS.
	Correspondances entre aînés et jeunes du CMJE, prolongées par des ateliers d'écriture.
	Animations du Mistral. Création de décors de Noël pour la Ville, participation active à l'embellissement du cimetière.
	Bons cadeaux pour Noël.
	Déjeuner du CCAS dans le cadre de la Semaine bleue.
	Sortie aux Carrières de Lumière, aux Baux de Provence.

FINANCES ET *ressources humaines*

Favoriser le travail en régie, améliorer la productivité et ainsi permettre l'augmentation de la CAF (capacité d'auto-financement).	Une inflation importante sur les fournitures, le coût de l'énergie et des matières premières augmentent tous les coûts des travaux. Le point d'indice des fonctionnaires a également augmenté. Malgré les efforts réalisés, notre capacité d'autofinancement reste limitée.
Reprendre tous les contrats de maintenance, les contrats téléphoniques, etc... et négocier de nouvelles tarifications	Nous avons mis à jour tous les marchés publics et embauché un agent dédié. Nous travaillons, avec la DLVA, à mutualiser certaines prestations comme la téléphonie. Mais nous restons impactés par des augmentations, notamment sur la restauration scolaire ou nos contrats d'assurance, même si nos sinistres ont baissé.
Solder des emprunts arrivant prochainement à terme afin de faire baisser l'endettement et se procurer une nouvelle marge d'investissement	La renégociation des emprunts arrivant à échéance en 2025 et 2026 n'était pas intéressante. Nous avons souscrit à un emprunt en 2022 pour anticiper la hausse actuelle et initier nos projets.
Solliciter systématiquement des subventions pour tous les projets mis en œuvre.	Nous avons pu bénéficier du dispositif PVD pour bénéficier de la prise en charge de nos études. Nous faisons également appel à des subventions spécifiques, comme pour le pôle urbain sportif pour atteindre 80% de financement.
Ne pas augmenter les impôts. La part de 7% d'augmentation de la taxe foncière est liée à l'indexation sur le taux de l'inflation.	Nous n'avons pas augmenté les impôts locaux en maintenant le taux de la taxe foncière. Les augmentations que nous subissons et qui impactent la commune sont dues à l'inflation qui augmentent les bases locatives et sont appliquées par le service des impôts. Mais ces augmentations ne compensent pas les hausses que la commune subit (énergie, fournitures, alimentation, assurances, personnel...).
ET AUSSI	Nous avons travaillé à la réorganisation de nos services, avec un nouvel organigramme, la mise à jour des fiches de poste, un régime indemnitaire revu...

BILAN DE MI-MANDAT

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ / CITOYENNETÉ

	<p>Ouvrir des commissions thématiques (finance, urbanisme...) à des représentants du monde associatif et à des citoyens : beaucoup de réunions publiques.</p>	<p>Les commissions obligatoires ont été réunies et ce format a été peu à peu complété par des réunions de quartier permettant un meilleur dialogue de proximité. Voici la liste des réunions tenues :</p> <p>PVD :</p> <p>Réunion avec les commerçants : 04-07-2022</p> <p>5 réunions de quartiers :</p> <p>27-06-2022 : Abel Pin.</p> <p>06-07-2022 : Joseph Latil.</p> <p>07-09-2022 : chemin de l'Europe.</p> <p>14-09-2022 : Château</p> <p>16-09-2022 : St Pancrace</p> <p>Travaux cimetière : 08-09-2022</p> <p>Place du Docteur Itard : 03-02-2023.</p> <p>PLU :</p> <p>Réunion publique 06-12-2022</p> <p>4 Ateliers de quartiers : 6 et 07-03-2022</p> <p>Écoquartier :</p> <p>Diagnostic en marchant : 21-11-2022.</p> <p>Atelier cartes sur tables : 13-03-2023</p> <p>Dénomination de voies :</p> <p>Buissonnades : 22-09-2022.</p> <p>Hameau Grande Bastide : 24-09-2022.</p> <p>Autres :</p> <p>Circulation îlot mairie</p> <p>ONF, coupe de bois : 29-09-2022.</p>
Favoriser la formation aux premiers secours et développer les actions de prévention (prévention routière, addictions).	Journée de sensibilisation à la traversée de ville en fauteuil avec l'association Cœur Lavande.	
Mettre en place un budget citoyen et création d'une dotation pour le conseil municipal jeune dont les membres pourront être élus jusqu'à 17ans.	Journée sur la prévention des addictions à l'Eden, avec la vice-présidente Prévention de DLVA et tous les acteurs concernés. Formation à la conduite pour les seniors à l'Eden. Actions sur le harcèlement menées par le service jeunesse et dans les écoles.	
Proposer un kit d'accueil pour les nouveaux arrivants.	Le budget citoyen va être élargi au programme « Nature en Ville », destiné à favoriser la création d'îlots de fraîcheur et favoriser le développement du compostage collectif.	





Créer le centre multiculturel de l'Eden (avec une salle de danse, la médiathèque, une salle de spectacle modulable), en partenariat avec la DLVA.	Le pôle culturel communautaire est inscrit au PPI de l'agglomération. Il regroupera, à terme, la médiathèque, l'école de musique et de danse, un théâtre en plein air.
Accompagner l'école de musique vers sa transformation en conservatoire.	Non réalisé. Nécessite une validation de l'agglo qui détient la compétence culture.
Renforcer l'image d'Oraison « capitale de l'amande » (concours de boules lors de la fête de l'amande, créations culinaires etc.).	La Fête de l'Amande réunie chaque année des milliers de visiteurs. Création d'une confrérie de l'amande et concours de gâteaux.
Maintenir et développer l'office de tourisme.	Nos conseillers communautaires siègent au conseil d'administration de l'OT et collaborent de façon très constructive aux relations avec DLVA pour porter haut et fort les couleurs de la Ville. Mise en place du chéquier avantage pour valoriser nos commerçants. Accueil touristique en période estivale au plan d'eau.
Mettre en valeur notre patrimoine autour de l'eau (bassins, Rancure, fontaines etc....).	L'agenda 2024 rendra hommage à ce patrimoine et de nombreuses actions sont menées tout au long de l'année avec les associations patrimoniales d'Oraison.
Obtenir le label pavillon bleu pour le lac des Buissonades (qualité de l'eau, accueil, biodiversité) et faciliter son accès par liaison douce et navette électrique.	Un schéma global de déplacement est en cours de réalisation. Le label est cher et ne paraît plus une priorité. De très nombreux aménagements ont fait du lac un lieu valorisé aussi bien par les Oraisonnais que par les visiteurs de l'été.
Développer des circuits de trail, de VTT, et de randonnée en partenariat avec le conseil départemental.	Mise en place de parcours VTT en partenariat avec le département, nos associations et les communes du val de Rancure

BILAN DE MI-MANDAT

Jeunesse

Porter la capacité de la crèche de 45 à 50 places, créer une halte-garderie et ouvrir une crèche inter-entreprises	<p>Accroître le nombre de places engendre des surcoûts de la masse salariale et d'aménagements et a un impact sur la qualité de l'accueil.</p> <p>Notre priorité consiste à améliorer la qualité du service :</p> <p>Installation d'une climatisation et de stores, création salle de motricité et salle de pause des agents, pose d'un sol souple, création d'un potager et tri des biodéchets.</p> <p>Projet parking destiné aux salariées et permettant aux parents un meilleur accès à la crèche.</p>
Développer une ludothèque	Rendez-vous avec Ludobrousse en octobre 2023.
Créer une cuisine centrale pour une alimentation locale, de qualité, permettant la mise en œuvre de programmes de lutte contre le gaspillage alimentaire, œuvrer pour l'insertion professionnelle et les liens intergénérationnels (ouvrir la cantine aux seniors).	<p>Projet différé car complexe et coûteux.</p> <p>Toutefois les repas ont été retravaillés avec notre prestataire pour faire appel aux producteurs locaux et y inclure des aliments bio, tout en adaptant les quantités pour limiter le gaspillage et la production de déchet, en supprimant les emballages individuels.</p>
Envisager le retour des élèves de l'annexe dans l'école primaire, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves	Fait.
Créer un préau dans la cour de l'école.	Fait.
Renforcer la sécurité aux abords des écoles et du collège (dépose minute, zone piétonne, pédibus, parking).	Pose de caméras de vidéoprotection aux abords des écoles. Barrières de protection, boudin de protection des piétons au collège. Stop à la sortie du parking Payan. Places PMR et taxi devant l'école pour la classe Ulis.
Aménager un parc de jeux à proximité de chacune des écoles.	Ouverture du Parc Flora devant la maternelle. Le projet d'écoquartier comprend la création d'un jardin aux abords de l'école élémentaire.
Repenser le complexe sportif Gai-Miniet, créer un espace de convivialité et sécuriser l'accès au stade par un cheminement doux	Le chemin a été amélioré. Les travaux de rénovation du gymnase sont liés à la relocalisation du collège. Des études sont en cours au Conseil Départemental et le projet est inscrit au PPI du CD04.
Maintenir la piscine en l'améliorant par du chauffage solaire	En cours avec le projet Écoquartier et l'étude sur la géothermie.
ET AUSSI	
	<p>Pour l'école élémentaire : création d'un préau et d'une fresque murale, livraison de 50 tablettes, mise en sécurité des escaliers, accueil d'une classe Ulis, changement du mobilier cantine, développement de l'Internet, pose de rideaux PPMS. Tri des biodéchets à la cantine.</p> <p>Pour la maternelle : amélioration de la cour avec pose de bancs et de jeux, abris vélos, extension de la cantine et changement du mobilier, aménagement autour de la bibliothèque, ouverture du Parc Flora, tri des biodéchets</p> <p>ALSH : déménagement du CMJ et de l'accueil de loisirs des 6/11 ans à l'école annexe, création d'un préau et pose de climatiseurs à l'école annexe.</p>
	<p>Semaine des familles</p> <p>Festival culturel Oh ! avec la DLVA Bourse aux permis</p> <p>BAFA citoyen</p> <p>Venue du MUMO</p>
	En cours : création d'une nouvelle salle périscolaire.
	A venir : étude sur la désimperméabilisation des cours.

BILAN DE MI-MANDAT

COMMUNICATION/ÉVÈNEMENTIEL

Favoriser la communication numérique : portail « famille » sur le site de la ville, application citoyenne (sondages, prévention des risques, évènements).	Portail famille mis en place. Notre application Neocity compte désormais 1800 abonnés.
Rendre le bulletin municipal quadrimestriel.	Fait, le bulletin est régulièrement amélioré et fait la part belle aux entreprises oraïonnaises et aux associations. Son contenu est l'objet de réflexions régulières pour combler vos attentes par des rubriques pratiques.
ET AUSSI	Fête du cheval, couplée avec nos rendez-vous hippiques.
	Téléthon relancé.
	Forum des assos dynamisé.
	Fête de la musique Concert de Raphaël Imbert « Oraison ».
	Festival Cyclone, musiques actuelles à l'EDEN
	Travail sur la mémoire d'Oraison (exposition sur la guerre de 14/18, projet avec le lycée Martin Bret « Mémoire et Résistance »), présence du CMJE à Signes le 18 juillet etc.
	Accueil de nouvelles associations créant de nouvelles activités

ET AUSSI

- Projet de pôle urbain sportif, largement subventionné par Terre de Jeux 2024, avec un pumptrack, un skate park, un terrain de basket et un city stade. Des aménagements avec un espace de convivialité, une zone de nettoyage pour les vélos et un lieu de départ des sorties VTT.



- Travaux de la rue Joseph Latil
- Travaux de réaménagement de la chaussée Rue du Bac
- Travaux de réaménagement de l'avenue du cimetière
- Développement de Points d'Apport Volontaires avec la mise en place de colonnes semi-enterrées pour le tri de nos déchets (Grande Bastide, chemin du Bac, avenue du Cimetière, Abel Pin (à venir))
- Fréquentation en hausse du lac des Buissonades, aménagement des espaces publics, accès PMR au lac par le Tiralo.
- Façade de l'église
- Travaux de réaménagement de la Mairie
- Achat de véhicules électriques et d'exosquelettes pour faciliter le travail des agents des services techniques.



LA CUISINE DE RUE, RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DU LUNDI SOIR

L'engouement fut timide au départ. D'autant plus que les deux premiers lundis de la saison furent dramatiquement « mouillés ». Mais il en fallait plus pour décourager l'instigatrice de la formule, l'adjointe au commerce Catherine Boléa. Et la persévérance aidant, dès la troisième soirée, la place du kiosque s'est transformée en agora gastronomique et multiculturel !

Alors que les lundis soirs étaient jusque-là déserts et plutôt moroses au centre du village, voilà que désormais, dès 17 heures, on sent qu'il va se passer quelque chose sur la place du kiosque. Les Food-Truck arrivent les uns après les autres, jusqu'à former une communauté ramassée et protectrice, entourant tables et chaises mises à disposition par la municipalité.

DE LA BRETAGNE

jusqu'à *La Réunion*

Pâtes fraîches, burgers, pizzas, galettes bretonnes, spécialités chinoises ou réunionnaises, le choix est multiple et le dépaysement possible à chaque fois, y compris pour les desserts et les crèmes glacées. Pour agrémenter la soirée, qui débute à 18h et qui se termine inexorablement à 22h, un spectacle musical est proposé chaque fois, et gratuitement. Après 22h, rien ne vous empêche de rejoindre les différents bars de la ville, afin de prendre le dernier verre en dégustant quelques tapas... Pendant ce temps, la place du kiosque se vide pour accueillir dans de bonnes conditions le marché du mardi matin... Des milliers de repas ont été servis cette saison le lundi soir. Vivement le mois de mai et le retour des food-truck !



La Fête de l'amande a soufflé sa 16^e bougie

Du soleil et une belle participation pour cette manifestation emblématique d'Oraison. Près de 100 exposants et 8000 participants, se sont rassemblés pour déguster l'amande ce deuxième dimanche d'octobre.

Grâce à l'engagement des associations de la ville, des services municipaux, de l'office de tourisme et des entreprises locales impliquées dans l'organisation, la fête a été, encore une fois, une réussite. L'amande a été mise à l'honneur à Oraison, bien avant le 8 octobre. Les jeunes des accueils de loisirs et du CMJ, fidèles et impliqués, ont eu l'idée de décorer le kiosque pour annoncer l'évènement. Les grands murs du château furent recouverts par les broderies anciennes des « Fileuses » et les expositions ont permis aux visiteurs d'en savoir un peu plus sur ce fruit à coque.

Le concours du meilleur gâteau « amandier » a donné du fil à retordre au jury, composé des 5 chefs des Disciples d'Escoffier. Nos jumeaux italiens sont venus en nombre pour préparer une spécialité locale – la « torta fritta » et des gnocchis. Vous avez également dû admirer sur les stands, les photos d'amandiers d'André Jayet. Sans oublier de remercier les membres du Comité Régional du sport en milieu rural, pour l'organisation des défis sportifs, Fanny Gozzi pour l'initiation au yoga et la Caisse locale du Crédit agricole pour la distribution de délicieux jus de pommes pressés.

L'histoire nous dira aussi, que c'est sous le ciel d'Oraison qu'est née la première confrérie des « Croqueurs d'amandes »...





CCAS

LA SALLE DU MISTRAL

ABRITE DES DOIGTS DE FÉES !

Elles s'appellent Gisou, Jackie, Claudine, Sophie, Anne, Nini, Dany, Danièle, Lisette, Cathy, Colette, Eliane, mais aussi Fred, Roland ou Philippe, et fréquentent en commun la salle du Mistral sous le regard bienveillant de l'adjointe au CCAS Michèle Saez. Il faut savoir que toutes ces « petites mains » confectionnent à longueur d'année des décorations pour les événements organisés dans la commune. Lors de notre visite, on préparait fleurs, guirlandes et autres cœur destinés à l'opération « octobre rose ». Au menu de ces après-midi humanitaires et participatifs, couture, découpage et autres collages afin de mettre en valeur et participer à leur façon à la lutte contre le cancer du sein, et toujours dans la bonne humeur. « Le reste du temps, on joue à des jeux de société ; mais le plus important c'est l'existence de ce lieu de rencontre et de partage qui nous aide à sortir parfois de la solitude », précisent les habitués. Encore merci pour votre collaboration et votre gentillesse !!



Mutuelle Communale

Les communes d'Oraison, Volx, La Brillanne, Puimichel, Le Castellet et Saint Maime vous proposent une mutuelle communale auprès de la mutuelle de France des Alpes du Sud.

Pour tous renseignements veuillez composer le 04 92 72 2114.



UNIVERS SAVATE

Samedi 4 novembre, Bernard Benoit, licencié au club Univers Savate disputait à Marseille une finale PACA.

Après un combat très équilibré et très dur les juges ne le mettent pas gagnant à 3 contre 2. Beau parcours pour celui qui fut champion de France mimines 2013 et qui revient dans son club après 10 ans d'interruption. Cela laisse présager le meilleur pour la suite.

« Pour continuer à dialoguer avec l'équipe municipale, nous vous proposons d'adresser vos questions - sous forme de petite vidéo - au Maire et à son équipe qui y répondront, lors des vœux, le vendredi 12 janvier 2024, en direct.

Si vous souhaitez nous faire parvenir une ou des questions ou si vous souhaitez être enregistrés :
communication@mairie-oraison.fr

Merci de votre participation à un meilleur dialogue citoyen. »

*AGENDA DES *festivités*

DÉCEMBRE

- 1^{er} au 30 ➔ Exposition des 13 desserts et traditions Provençales dans les salles du château
- 2 ➔ Téléthon : concours du savon le plus long - salle Gai Minet
Ludobrousse Nuit du jeu
- 3 ➔ Loly circus : Spectacle salle de l'Ede
- 9 ➔ Course pédestre de la Foulée et Téléthon en centre-ville 10h/16h
- 16/17 ➔ Comité des fêtes : Marché de Noël
- 16 ➔ Parade de Noël et feu artifice
- 22 ➔ Cinéma
- 26 ➔ Collecte de sang
- 27 ➔ Méga loto Oraison Rugby Club Salle Gai Minet
- 31 ➔ Réveillon du Comité des fêtes

Vos rendez-vous en 2024 :

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 autour de traditionnelle cérémonie des vœux du Maire le 12 janvier à 18h salle de l'Eden, mais aussi lors des cérémonies commémoratives et des incontournables moments festifs comme le feu d'artifice du 14 juillet au lac, la fête de la musique ou le forum des associations. Cette nouvelle année sera l'occasion de fêter les 80 ans de la libération d'Oraison. Plusieurs manifestations auront lieu à Oraison en plus de l'habituel déplacement au charnier de Signes le 18 juillet pour une cérémonie de recueillement et de partage de souvenirs qu'il est important de transmettre. Chaque année, la commune met gratuitement à disposition un bus permettant à chacun de s'y rendre.

*sous réserve

JEUNESSE



Crèche SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le Multi accueil a accueilli 81 enfants, représentant quelque 74 familles. Depuis la rentrée d'août dernier à ce jour, 60 enfants sont accueillis sur la crèche concernant 58 familles.

La rentrée s'est effectuée sous le signe de la sécurité pour le personnel du Multi accueil municipal puisque deux formations sur ce thème ont été dispensées. D'abord la « Lutte contre l'incendie » qui a nécessité la manipulation d'extincteurs et ensuite la familiarisation aux « Gestes de premiers secours » de niveau 1.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Chaque année, 3 bourses au permis de conduire sont attribuées par la municipalité à des jeunes Oraisonnais. D'une valeur de 1000€, cette aide intéressante est compensée par 140 heures d'engagement auprès des accueils de loisirs. Cette année, deux jeunes en ont bénéficié et se sont impliqués avec sérieux dans leurs missions au sein du service. Angélique Bonnafoux, adjointe déléguée aux générations futures, a confirmé que cette opération serait reconduite en 2024, ce qui est une bonne nouvelle !



TRAVAUX

Un nouveau préau

Un nouveau préau a été installé dans la cour Est de l'école Lucienne-Chailan. L'ancienne structure, devenue vétuste et dangereuse, avait été démontée il y a plus d'un an, après une importante opération de désamiantage. Ce nouveau préau est utilisé pour les activités de plein air de l'accueil de loisirs des 6/11 ans. Réalisé en acier thermolaqué, il protège désormais les enfants du soleil et des intempéries, sur une surface de 108 m². Entre l'étude et sa réalisation cette structure a coûté 34 280 €. D'autre part, les salles de l'accueil de loisirs ont été équipées de climatiseurs qui ont été très appréciés durant la longue période de canicule !



AVANT

APRÈS



Majorité municipale

2023, année de mi-mandat. Notre équipe municipale est engagée comme au premier jour, avec des actions dans des domaines très variés. Les élus sont présents au quotidien pour vous accompagner, travailler, être à l'écoute de la population. Des réalisations concrètes ont déjà vu le jour avec un chemin du Bac rénové, l'avenue du cimetière sécurisée, une église restaurée, une place Itard piétonisée et désimperméabilisée, un nouveau parc à proximité de l'école maternelle... des projets annoncés lors de notre campagne et réalisés durant ces 3 premières années. La deuxième partie du mandat débutera avec la concrétisation des études sur

la maison de santé et le lancement des travaux du pôle urbain sportif, dès cet automne.

Pour réaliser ces projets, nous bénéficions de financements de l'État, de la Région et du Département, ce qui permettra de ne pas augmenter l'endettement de la commune et de continuer à investir pour rendre notre ville encore plus attractive.

Oraison prend sa place de 4^e commune du département et de 2^e commune de DLVAgglo, grâce au travail de Marion Marchal, Catherine Boléa et Benoît Gauvan conseillers communautaires au sein des différentes commissions.

En guise de reconnaissance, la 1^{re} Vice-présidence, que je vais désormais

assumer, permettra de porter la voix d'Oraison dans les différents projets communautaires, notamment ceux liés à l'environnement, délégation que je porte depuis 3 ans.

La transition énergétique, la gestion de nos déchets, le recyclage, la production d'énergie décarbonée font partie de nos priorités.

Oraison se tourne vers son futur en se modernisant et fait face aux enjeux environnementaux et économiques à venir.

Vincent ALLEVARD
Premier adjoint
1^{er} vice-président DLVA

Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

C'est avec les images récentes d'un été marqué par la chaleur et les problématiques que nous connaissons (inflation des prix, essence et électricité hors de prix...) que nous devons nous tourner vers les sujets préoccupants de la rentrée au cœur des discussions : Cantine scolaire, crèche et accueil des vacances saturés. Si le motif évoqué est l'incapacité de la ville à recruter des animateurs diplômés, nous regrettons que les enfants et parents soient une nouvelle fois les victimes de cette vision au rabais du service public local. L'idée promise par la municipalité de redynamiser le centre ville en

proposant de nombreux choix culturels, des moments de détente et festifs dès cette année, ce rendez-vous tant attendu est manqué. Signe, la morosité et le peu de monde en centre ville par manque d'attractivité. Le paysage des Oraisonnais « une Ville à la Campagne » se transforme en cité dortoir, phénomène marquant année après année. Le commerce de proximité qui contribue quotidiennement à la qualité de vie s'en trouve affecté, c'est préoccupant, alors que la municipalité s'est engagée à prendre en compte le dynamisme économique. Les difficultés de circulation et de stationnement

sur la traversée de ville et aux abords des écoles est le sujet phare et il y a débat. Il en va de la sécurité des habitants, enfants et personnes âgées. Le manque d'entretien de la voirie n'est pas en reste, alors que 100.000 € sont prévus au budget pour les interventions. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt la présentation de l'étude sur la traversée de ville ainsi qu'un état des lieux de la voirie.

Isabel Gamba - Laurence Leplatre - Carole Bouclier - Olivier Laurent

Rassemblement National

Texte non communiqué

SPORTS



L'ÉCOLE DE RUGBY BOOSTÉE PAR LE MONDIAL

C'est un président du Comité départemental radieux que nous avons rencontré. Gaétan Girard qui veille à la promotion du rugby en compagnie du président de l'ORC Michel Langros et du trésorier Jean-Pierre Saitour notamment, ne cache pas sa satisfaction : « Nous avons une centaine de licencié et l'effectif a doublé en un an, grâce au mondial et à l'excellent travail des éducateurs. D'autre part, les Ets Albhades Provence nous aident beaucoup en favorisant les nouvelles pratiques parmi leurs salariés. »

Tous les tournois proposés par la ligue sont au programme du club. Depuis l'âge de 3 ans et jusqu'à 12 ans, les enfants sont pris en main et initiés à ce sport convivial et fédérateur, auxquels s'ajoutent les catégories « moins de 16 ans », « moins de 19 ans » et enfin les séniors mixtes pour des initiations appelées « rugby à toucher » de 15 à 60 ans.

À noter que l'ORC est en entente avec les trois autres clubs du 04 (Digne, Manosque et Sisteron) en « M16 » et « M19 ». Une bonne nouvelle est parvenue depuis quelques jours déjà pour les « jaune et noir » qui sont les couleurs d'Oraison : les protections et les poteaux de ligne du stade Vélodrome ayant été utilisés pour la coupe du monde ont été récupérés par le club d'Oraison. Une belle satisfaction et une grande fierté de pouvoir désormais en disposer ! Pour en savoir un peu plus sur les opportunités qu'offre l'ORC, rendez-vous au stade Gai Miniet tous les lundis à 18h30 !



ZOOM

Un
Noël Magique
2023
A ORAISON

Table des 13 desserts - Château
16 décembre : **Parade et feu d'artifice**
16 & 17 décembre : **Marché de Noël**
Réveillon du Nouvel An - Salle de l'Eden

Téléchargez
l'application
Ville d'Oraison

QR code

ORAISON
Une Ville à la Campagne

www.oraison.fr Ville d'Oraison